



Paris, le 30 mars 2020

**ARNAUD  
BAZIN**

REF / NT- 25-20

—  
*SENATEUR DU  
VAL-D'OISE*

Monsieur le Ministre,

J'ai été informé d'un certain nombre de complications et d'incohérences concernant les transports d'animaux vivants en lien avec la crise due au Covid-19.

—  
*MEMBRE DE LA  
COMMISSION DES  
FINANCES*

Que ce soit aux frontières entre les pays tiers et l'UE, ou même entre les EM, la circulation des camions à bestiaux est fortement altérée, induisant non seulement des attentes interminables pour les animaux, entassés sans eau pendant de longues heures voire journées, mais entravant également la circulation de tous, dont celle de professionnels et de matériel d'une importance capitale en ce moment.

—  
*PRESIDENT DU  
COMITE DE  
DEONTOLOGIE  
PARLEMENTAIRE DU  
SENAT*

En dehors du fait que dans les conditions actuelles il paraît improbable de faire respecter les dispositions du règlement européen CE n°1/2005 sur la protection des animaux pendant le transport et donc d'éviter au bétail des souffrances extrêmes, je voulais attirer votre attention sur divers aspects en lien direct avec cette problématique du transport d'animaux vivants hors de l'UE ou entre EM :

- Cette circulation des animaux entraîne de facto la circulation des camions et d'un certain nombre de personnes indispensables à la réalisation de ces transports. A un moment où la seule façon de ralentir la propagation du virus est de limiter au maximum les déplacements, ces transports sont un non-sens.



- Cette circulation des animaux monopolise des professionnels sur des postes où la situation ne leur permet pas de faire respecter les règlements et dont il est légitime de se demander s'il ne serait pas plus opportun qu'ils puissent exploiter leurs compétences sur d'autres fonctions, à un moment où elles sont précieuses, au lieu de les gâcher (vétérinaires, services de police...)

- L'altération de cette circulation, en accroissant le stress des animaux, favorise l'émergence de pathologies latentes chez ces derniers par le biais d'une baisse de l'immunité. Est-il raisonnable de prendre le risque de voir se développer de telles maladies, zoonoses ou pas, dont la gestion correcte sera délicate au vu de la nécessité de limiter les déplacements (H5N1 en Chine actuellement juste à côté de l'épicentre du Covid-19, peste porcine africaine en Belgique...) ?

- A un moment où la plupart des situations nouvelles induites par la crise du Covid-19 nécessitent une gestion dans l'urgence, souvent en monopolisant sur un site des professionnels normalement affectés sur un autre, il est à craindre que les contrôles de qualité soient défectueux, tout au moins dans des pays moins exigeants que ceux de l'UE, notamment sur les zones d'abattage et jusqu'à la découpe et au conditionnement.

**S'il fallait ne retenir qu'une chose de cette crise, c'est que c'est en protégeant les animaux que nous protégeons les hommes, a fortiori pour les animaux que nous mangeons.**

Il me paraît donc nécessaire et responsable :

- de suspendre toute exportation d'animaux vivants hors de l'UE ;

- de mettre en place toutes les mesures nécessaires afin d'éviter des souffrances extrêmes pour le bétail et de limiter au maximum les déplacements d'animaux vivants vers d'autres EM, voire peut-être même de les interdire temporairement compte-tenu de l'avenir incertain de la perméabilité des frontières entre EM.

C'est aujourd'hui que la notion de One Health prend tout son sens au côté de celle d'humanité, et c'est donc en ce sens que je vous ai proposé cette contribution en tant que Sénateur et vétérinaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Arnaud BAZIN



Sénateurs cosignataires :

Catherine TROENDLE, Sénateur du Haut-Rhin

Céline BOULAY-ESPERONNIER, Sénatrice de Paris

Sylvie GOY-CHAVENT, Sénatrice de l'Ain

Esther BENBASSA, Sénatrice de Paris

Jackie PIERRE, Sénateur des Vosges

Jean-Pierre VOGEL, Sénateur de la Sarthe

Evelyne PERROT, Sénatrice de l'Aube

Laurence ROSSIGNOL, Sénatrice de l'Oise

Députés cosignataires :

Loïc DOMBREVAL, Député des Alpes-Maritimes

Eric DIARD, Député des Bouches-du-Rhône

Eric STRAUMANN, Député du Haut-Rhin

Typhanie DEGOIS, Députée de Haute-Savoie

Claire O'PETIT, Députée de l'Eure

Frédérique TUFFNELL, Députée de Charente-Maritime

Meyer HABIB, Député des Français établis hors de France

Aurore BERGE, Députée des Yvelines

Alice THOUROT, Députée de la Drôme

Dimitri HOUBRON, Député du Nord

Corinne VIGNON, Députée de Haute-Garonne

Annie CHAPELIER, Députée du Gard

Yannick KERLOGOT, Député des Côtes-d'Armor